



VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

AVIS PUBLIC

SÉANCE DU CONSEIL  
14 septembre 2022

AVIS PUBLIC est par la présente donné que la séance du conseil du 14 septembre 2022 se tiendra à la salle du conseil située au 3000 chemin d'Oka à 20 h.

Le présent avis est donné conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2022.

*Chantal Barrette*

*pour* Chantal Barrette pour  
Me Marie-Josée Russo  
Greffière